

## Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur
<b>Autres moyens d'identification</b>	13-551, 13-554, 13-558, 13-588GV, 23-559, 83-559
<b>Usage recommandé</b>	Veillez vous référer à l'étiquette du produit.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Fabricant / Fournisseur</b>	Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours
<b>Numéro de la FDS</b>	1617

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du SGH

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B; Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 2; Danger par aspiration - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention de(s) danger(s) :

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'inhalation, à la suite d'un contact cutané et/ou en cas d'ingestion.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux) en cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (appareil auditif (ouïe)) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Prévention :

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P260 Ne pas respirer fumées, vapeurs.
- P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P330 Rincer la bouche.
- P331 Ne PAS faire vomir.
- P321 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
- P361 + P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
- P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
- P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage :

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination :

Disposer de contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

**Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 02 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Toluene	108-88-3	60-100	
Methanol	67-56-1	10-30	
Methyl ethyl ketone	78-93-3	7-13	

#### Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

#### Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle. En cas d'arrêt cardiaque, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

#### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle. En cas d'arrêt cardiaque, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

#### Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée consulter un médecin. Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

---

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 03 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

## Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

### Organes cibles

Appareil auditif (ouïe), yeux, reins, poumons, système nerveux, système respiratoire, peau.

### Instructions particulières

Une exposition intense au méthanol, par ingestion ou respiration de hautes concentrations dans l'air, peut causer des symptômes apparaissant en dedans de 40 minutes à 72 heures après l'exposition. Les symptômes et signes se limitent habituellement au système nerveux central, yeux et système gastro-intestinal. À cause des effets initiaux sur le système nerveux central, comme maux de tête, vertige, léthargie et confusion, cela peut donner l'impression d'une intoxication à l'éthanol. Une vision floue, acuité réduite et photophobie sont des effets communs rencontrés. Un traitement avec de l'ipecac ou un lavage est indiqué pour tout patient qui se présente en dedans de deux heures de l'ingestion. Une acidose métabolique profonde se produit dans les cas d'empoisonnement sévères et les niveaux de bicarbonate dans le sang sont une mesure plus adéquate de sévérité que les niveaux de méthanol dans le sang. Les protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des hôpitaux importants et une coopération rapide avec les hôpitaux appropriés est recommandée.

### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Vapeurs peuvent s'accumuler dans les espaces clos ou basses ou parcourir une distance considérable à une source d'ignition et retour de flamme. Mélange explosif de formes avec l'air entre upper et lower de vapeur limites d'inflammabilité. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent.

---

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 04 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

#### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Methyl ethyl ketone	200 ppm	300 ppm	200 ppm	300 ppm		
Methanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm	250 ppm		
Toluene	20 ppm A4	Non établie	100 ppm	150 ppm		

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système et une enceinte de ventilation par aspiration à la source, au besoin, afin de contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 05 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### **Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Caoutchouc de nitrile.

#### **Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide incolore claire.
<b>Odeur</b>	Âcre
<b>Seuil olfactif</b>	0.16 - 37 ppm (0.6 - 139.2 mg/m <sup>3</sup> ) (Toluene) (détection)
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	-93 °C (-135 °F) (Toluene) (fusion); -93 °C (-135 °F) (Toluene) (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	110 - 111 °C (230 - 232 °F) (Toluene)
<b>Point d'éclair</b>	-2 °C (28 °F) (en vase clos)
<b>Taux d'évaporation</b>	2 (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	36% (supérieure); 6% (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	21.98 mm Hg (2.93 kPa) à 20 °C (Toluene)
<b>Densité de vapeur</b>	3.18 (estimé)
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.84 - 0.85 à 20 °C
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans cétones (p. ex. l'acétone).
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	2.73 à 20 °C (Toluene)
<b>Température d'auto-inflammation</b>	535 °C (995 °F) (estimé) (Toluene)
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	0.676 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C (estimé) (cinématique); 0.568 mPa.s à 20 °C (estimé) (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Poids moléculaire</b>	Pas disponible

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **Réactivité**

Inconnu.

### **Stabilité chimique**

Habituellement stable.

### **Risque de réactions dangereuses**

Se décompose en présence de : entreposage prolongé forme des peroxydes dont la stabilité est inconnue.

### **Conditions à éviter**

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Entreposage prolongé.

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 06 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

Exposition à l'air. Températures au-dessus de -2.0 °C (28.4 °F)

### Matériaux incompatibles

Légèrement réactif ou incompatible avec les matériaux suivants : agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents réducteurs (p. ex. hydroquinone).

Réagit explosivement avec : nitric acid.

Non corrosif pour les métaux.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; aldéhydes très toxiques et inflammables; formaldéhyde inflammable et très toxique; produits chimiques toxiques.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation; ingestion; absorption par la peau; contact oculaire.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Methyl ethyl ketone	11300-11700 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2737 mg/kg (rat)	> 8050 mg/kg (lapin)
Methanol	83867.5 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	5628 mg/kg (rat)	15800 mg/kg (lapin)
Toluene	12500-28800 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	> 5580 mg/kg (rat)	12125 mg/kg (lapin)

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

### Corrosion/Irritation Cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. La vapeur irrite aussi les yeux.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

#### Inhalation

Cause dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience. dépression du système nerveux central, troubles de la vue et cécité. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer des douleurs à l'estomac, des douleurs musculaires, des difficultés respiratoires et le coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents sur le système nerveux p. ex. tremblements et crises.

#### Absorption par la peau

Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience. (Methanol)

#### Ingestion

Cause dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience. dépression du système nerveux central, troubles de la vue et cécité. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 07 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015

nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et un coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents au système nerveux. p. ex. tremblements et crises.

#### **Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Peut causer la mort.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées**

Cause En cas d'inhalation : une exposition à ce produit chimique et à un bruit fort peut causer une perte auditive supérieure à celle attendue suite à une exposition au bruit uniquement. (Toluene)

En cas d'ingestion : effets sur le système nerveux et troubles de la vue, y compris la cécité.

Cause À la suite d'un contact cutané : dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Cause En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : effets sur le système nerveux central, syndrome lié aux solvants organiques. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, de la fatigue, une perte de mémoire, l'irritabilité, la dépression et une réduction de la capacité de réfléchir ou de raisonner.

Peut causer En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : à fortes concentrations effets nocifs sur les reins, effets nocifs sur le foie. (Toluene)

Peut causer En cas d'inhalation : disturbances visuelle, les cataractes, les opacités. (Toluene)

Peut causer En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : déficiences dy système immunitaire. (Toluene)

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. (Methanol). (Methyl ethyl ketone)

#### **Cancérogénicité**

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Methyl ethyl ketone	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Methanol	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Toluene	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Peut nuire à l'enfant en gestation. Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance.

Reconnu(e) comme pouvant causer : perte auditive, poids réduit. (Toluene)

Peut nuire à l'enfant en gestation. A été associé(e) à : tératogène (externes, des tissus mous et des anomalies squelettiques) poids réduit. (Methanol)

Peut nuire à l'enfant en gestation. (Methyl ethyl ketone)

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions. (Toluene)

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité. Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions. Diminution de la fertilité chez les hommes. (Methyl ethyl ketone)

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Peut être mutagène, selon des preuves limitées. (Toluene). (Methanol).

#### **Effets d'interaction**

Une exposition à ce produit chimique et à un bruit fort peut causer une perte auditive supérieure à celle attendue suite à une exposition au bruit uniquement.

---

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Page 08 de 11

Date de préparation le 19 novembre, 2015



## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Methyl ethyl ketone	3130-3320 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	Pas disponible		Pas disponible
Methanol	15400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	10000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Toluene	7.63 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce)	8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24 hr)		

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Methyl ethyl ketone	400 mg/L (eau salée)			
Methanol	7900 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 200-hrs)			
Toluene	5.44 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))		Pas disponible	

#### Persistence et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Date de préparation le 19 novembre, 2015

Page 09 de 11

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1263	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES	3	II
DOT É.-U	1263	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES	3	II

**Dangers pour l'environnement** Sans objet

**Précautions spéciales concernant le transport** Veuillez noter: Dans des conteneurs de 5 L (5Kg) ou moins, ce produit est classé comme un « quantités limitées » « Bien de consommation » en vertu du règlement TMD.  
Dans des contenants d'une capacité de 1 L (1Kg) ou moins, ce produit est classé comme « Bien de consommation » ORM-D, selon les règlements du DOT.

**Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

**Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

**États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**Autres listes réglementaires des É-U**

California Proposition 65 :

MISE EN GARDE : Ce produit contient des agents chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant des anomalies congénitales.

MISE EN GARDE : Ce produit contient des agents chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant le cancer.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Département réglementation et conformité

**Numéro de téléphone** 905-878-5544

**Date de préparation** le 19 novembre, 2015

**Autres informations** Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au [www.recochem.com](http://www.recochem.com).

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent être figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également être figurés, mais sans ordre de prédominance.

**Avis** Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur

FDS No.: 1617

Date de préparation le 19 novembre, 2015

---

Identificateur du produit : Diluant à laque / Nettoyeur pour pistolet-vaporisateur  
FDS No.: 1617  
Date de préparation le 19 novembre, 2015

Page 11 de 11